

Collectif (1985) *Atlas d'Haïti*. Talence, CEGET et Université de Bordeaux III, 30 planches, 146 p.

Yves Tessier

Volume 30, numéro 81, 1986

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/021832ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/021832ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Tessier, Y. (1986). Compte rendu de [Collectif (1985) *Atlas d'Haïti*. Talence, CEGET et Université de Bordeaux III, 30 planches, 146 p.] *Cahiers de géographie du Québec*, 30(81), 455–457. <https://doi.org/10.7202/021832ar>

L'importance du codage chorématique est souligné par l'utilisation sélective de la couleur qui met en relation signifiante le titre de la carte et le chorème qui interprète cette répartition. Les cartes réalisées à partir de données récentes ont été traitées à l'aide du logiciel S.A.S. et des programmes créés au centre de calcul de l'École normale supérieure. L'informatisation de la production, même si elle rend l'auteur autonome par rapport aux cartographes (ce qui semble être un avantage), donne cependant une texture assez grossière aux images. Ce désavantage, qui peut être contourné de plusieurs façons (procédés photographiques ou logiciels graphiquement plus sophistiqués par exemple), ne présente qu'un inconvénient mineur puisque l'objectif consistait non à communiquer un ensemble de détails mais plutôt l'organisation d'ensemble spatiaux. On doit cependant signaler des problèmes plus graves de communication cartographique. À part quelques «libertés» cartographiques comme la représentation de quantités absolues par des symboles zonaux (p. 60 et 66), il faut regretter l'utilisation de différentes formes de modèles statistiques à trois dimensions. Ces inévitables produits de l'informatique sont très spectaculaires mais difficiles à lire surtout lorsqu'il y a absence de légende (p. 33) et des variations d'orientation non signalées par des orientations cardinales. Le plus sérieux obstacle à la lecture de cet ouvrage provient cependant du manque de cohérence de la mise en page en ce qui concerne la disposition des écritures dans les trois langues. Le changement n'est ni codé typographiquement ou graphiquement ni par sa position dans le plan. Le lecteur est condamné à errer entre des dispositions horizontales complexes et des dispositions verticales.

Pour conclure, signalons que l'approche chorématique combinée à une cartographie efficace se révèle un moyen puissant de traitement graphique de l'information. Elle permet de dépasser la collection de cartes et d'accéder à une syntaxe de l'espace. Cette approche combinée avec un outil informatique permet d'entrevoir de nouvelles perspectives pour un atlas électronique, toutes choses que l'atlas chorématique du Brésil souligne avec à propos.

Louise MARCOTTE
Laboratoire de cartographie
Université Laval

COLLECTIF (1985) *Atlas d'Haïti*. Talence, CEGET et Université de Bordeaux III, 30 planches, 146 p.

Voici un excellent atlas présentant de façon traditionnelle un inventaire fouillé, agrémenté de commentaires explicatifs, des connaissances géographiques sur ce petit pays des Antilles.

Le maître d'œuvre de cet ouvrage est le Centre d'études de géographie tropicale (CEGET) dont la réputation est solidement établie pour ses réalisations scientifiques concernant les pays du Tiers-Monde. L'Université de Bordeaux III a participé notamment à la réalisation graphique et à l'impression. La conception des planches et des notices d'accompagnement a été assurée par 26 auteurs, haïtiens, français et experts d'autres nationalités. Le coordonnateur scientifique, Christian A. Girault, et un comité d'édition ont élaboré cet atlas et assuré l'harmonisation entre les diverses contributions. Plusieurs organismes haïtiens, français, internationaux et même un canadien (ACDI), ont apporté leur concours à la réalisation de cet ouvrage.

L'organisation de l'*Atlas d'Haïti* repose sur une approche classique. La situation d'Haïti parmi les grandes Antilles fait l'objet de la planche 1. Suivent les fondements historiques de la nation (planches 2 et 3), les bases physique du territoire (planches 4 à 8), la population (planches 9 et 10), les deux principales concentrations de population (planche 11 à 13). L'activité économique est illustrée par les productions de base (planches 14 à 19), les transports, l'énergie, le tourisme, le développement rural et les échanges internationaux (planches 20 à 24). Deux planches (25 à 26) présentent quatre cas d'organisation des terroirs et de l'habitat. L'encadrement territorial est traité pour quatre domaines : l'administration, l'enseignement, les cultes et la santé (planches 27 à 30). Un index des principaux toponymes complète l'ouvrage.

Chaque planche cartographique comporte une notice d'accompagnement abondamment développée comprenant textes, statistiques, photographies et références bibliographiques. L'échelle des cartes d'ensemble (1 : 1 000 000) fournit un espace convenable pour la représentation graphique, en dépit du contour capricieux du territoire haïtien.

Cet atlas de conception traditionnelle est d'une facture extrêmement soignée et d'un dessin impeccable. Mais si la facture réjouit, la conception chagrine quelque peu, à l'ère de l'approche multidimensionnelle et intégrée de l'espace géographique. En effet, l'organisation même de l'*Atlas d'Haïti* s'apparente beaucoup à une vision compartimentée, à un découpage étanche des angles sous lesquels on peut considérer un espace géographique. Ces angles sont polis à souhait dans l'atlas ; mais la vue d'ensemble qu'ils peuvent dégager est difficilement perceptible. Par son approche très analytique, l'*Atlas d'Haïti* s'apparente aux atlas nationaux dont le but vise avant tout à fournir un inventaire des connaissances géographiques. Il s'apparente également aux atlas régionaux français, préoccupation de synthèse en moins. En effet, on ne retrouve aucune tentative de régionalisation de l'espace haïtien ou d'expression de traits d'ensemble caractéristiques de ce territoire. Pourtant les auteurs affirment, dès la toute première phrase de l'avant-propos, que leur atlas « se veut une recherche de nature synthétique sur la dimension spatiale de la réalité nationale ». On comprend ici que le mot synthèse a davantage le sens de compilation très ordonnée d'informations scientifiques que celui de « décantation signifiante » à partir de ces mêmes informations. Mais il faut reconnaître que la compilation est préalable à la « décantation » et que si la première n'existe pas, il faut d'abord l'établir. Ce qu'a fait le « bordelais scientifique » en dotant l'un des plus pauvres pays du monde de son atlas national de facto ! Ce qui n'est pas peu dire, et tout à l'honneur de ce groupe de chercheurs !

Si le dessin technique des planches cartographiques est impeccable, la conceptualisation graphique de certaines ne tient pas toujours compte des potentialités et des limites du langage visuel. Sur la planche du modelé, par exemple, on remarque des inconsistances dans le choix des symboles et une hiérarchisation visuelle peu différenciée, surtout en rapport avec le caractère monochrome de cette planche.

La planche 17 sur le coton, le sisal et le tabac est un exemple où les limites de la lisibilité n'ont pas été respectées. La superposition indue de symboles très différenciés rend la carte extrêmement difficile « à lire » et à toutes fins pratiques, impossible « à voir ». Il est étonnant de constater qu'au pays de la graphique, avec Jacques Bertin et Serge Bonin, les enseignements de cette nouvelle science du traitement de l'information n'aient pas imprégné cette production récente. Cette planche 17 est un cas évident où il aurait fallu faire trois cartes à variable unique (1 carte par production) plutôt qu'une carte à trois variables. Même si l'échelle de chacune aurait été nécessairement plus petite, la lisibilité en aurait été nettement améliorée. Les rapports géographiquement signifiants auraient été davantage mis en évidence.

Bref, ces ombres ponctuelles ne doivent pas faire perdre de vue l'objectif principal visé par l'atlas. Les auteurs ont surtout vu « un intérêt scientifique majeur à ressembler les données disponibles, à produire des données originales, et à traduire tout cela à une même échelle cartographique... en vue d'une large diffusion » (avant-propos). Tout le mérite de ce collectif réside dans le fait, compte tenu de la diversité et de la pauvreté des données, d'avoir réussi à produire un atlas d'un pareil calibre. L'*Atlas d'Haïti* deviendra-t-il le premier atlas « national » à n'être pas réalisé par le pays concerné ?

Maintenant que l'étape de la « compilation ordonnée » a été merveilleusement franchie, les chercheurs bordelais accepteraient-ils de franchir celle de la « décantation signifiante », en réalisant un atlas *interprétatif* d'Haïti, à partir de l'atlas descriptif ? Il faut reconnaître que l'*Atlas d'Haïti*, par sa conception et son format, ne peut atteindre un très vaste auditoire en dehors des milieux scientifiques et universitaires. Et pourtant, toute la matière nécessaire à la préparation d'un atlas à la fois interprétatif et de vulgarisation, à gabarit plus restreint, est maintenant disponible. Les auteurs visaient même, avec leur atlas, à produire « un instrument qui peut contribuer à l'identification nationale... à promouvoir la connaissance d'Haïti au-delà de ses frontières » (avant-propos). Cela est en effet possible. Car les gens de Bordeaux viennent de

planter un cépage des plus nobles et, avec l'addition d'un « graphicien » à l'équipe des vignerons, ils pourraient vendanger et « élever » un cru cartographique au bouquet renouvelé.

Yves TESSIER
 Cartothèque
 Bibliothèque de l'Université Laval, Québec

COLLECTIF (1985) *Atlas d'Haïti*. Talence, CEGET et Université de Bordeaux III, 30 planches, 146 p.

Cet atlas a déjà fait l'objet de critiques judicieuses de la part d'un spécialiste haïtien (cf. Tardieu, J., *Le Nouvelliste*, Haïti, 28 oct., 13 nov. et 29 déc., 1985). À sa réalisation, pas moins de 26 spécialistes ont collaboré. Ils ont représenté graphiquement 30 thèmes différents relevant de la géographie d'Haïti et les ont accompagnés de textes destinés à ajouter à la compréhension des planches. Malgré l'existence d'une « maître d'œuvre » unique, notamment le CEGET, cette pluralité d'auteurs éliminait dès le départ toute possibilité de cadre théorique. À cet égard, l'atlas de Georges Anglade (*Atlas critique d'Haïti*, 1982) bénéficiait d'un avantage réel. Tardieu ne manque pas de signaler que, par comparaison, il est difficile de discerner une cohérence interne dans l'Atlas du CEGET ; il a raison d'y voir une « mosaïque dispersée de planches ».

La conjoncture actuelle qui nous met entre les mains deux atlas consacrés au pays le plus pauvre de notre hémisphère, à un moment où ce pays tente désespérément de se donner les moyens d'échapper à sa misère, nous amène à faire ressortir leur complémentarité. Le chercheur intéressé par Haïti admettra volontier que l'*Atlas d'Haïti* a rencontré son objectif de synthèse d'une documentation « dispersée et peu accessible ». Mais, à cause même de la liberté scientifique dont jouissait chaque auteur, le travail d'ensemble pouvait difficilement présenter une interprétation intégrée et structurée de la réalité spatiale d'Haïti qui puisse satisfaire le lecteur critique.

Si Anglade fait mieux ressortir les mécanismes et le fonctionnement de cette spatialité, l'*Atlas d'Haïti* n'en demeure pas moins plus informatif. Il fournit au lecteur une matière abondante à partir de laquelle il peut faire sa propre interprétation globale. Pourtant, il reflète les déficiences mêmes dont souffre la documentation. Ainsi, à titre d'exemple, Uli Locher (planche 10) rapporte aux inégalités économiques entre régions urbaines et régionales l'explication des migrations internes et internationales. Sous-jacent dans beaucoup de textes, ce thème des inégalités ne fait l'objet d'aucune planche particulière. Deux auteurs s'attardent aux inégalités à l'intérieur de Port-au-Prince (planche 12) ; ils les banalisent en reprenant le vieux cliché de la théorie dualiste (moderne et traditionnel) qui fait l'objet d'une vigoureuse dénonciation par Tardieu (*Le Nouvelliste*, 13 novembre 1985). Mais, nulle part la question de la pauvreté en milieu rural n'est vraiment abordée. L'*Atlas d'Haïti* consacre quelques pages à la question des « Vivres et Marchés » (planche 19). Il signale incidemment la croissance de la dépendance alimentaire ; il relève l'anomalie que constitue une dépendance alimentaire de l'ordre de 23% en 1981 dans un pays fondamentalement agricole. Mais, parce qu'il ne fait qu'effleurer les phénomènes d'érosion liés au déboisement (planche 8) et garde le silence sur les structures agraires (aucune planche ne tente de démontrer la parcellisation des terres), le lecteur voit difficilement pourquoi une population comptant une si forte majorité d'agriculteurs (planche 9) ne parvient pas à approvisionner les marchés urbains. Pierre-Jean Roca fait allusion à une « crise contemporaine des systèmes de production », dans un texte qu'il accompagne d'un schéma évolutif dont l'aboutissement est une « baisse de la fertilité globale » (figure 1, planche 19). Le lecteur est ainsi amené à penser que, peut-être, le paysan est le grand responsable de cette dégradation de l'environnement.

Au plan des produits de l'agriculture, le lecteur ne peut s'empêcher de remarquer que l'*Atlas d'Haïti* ne traite des activités reliées à l'approvisionnement alimentaire domestique qu'après le café (planche 14), les huiles essentielles (planche 15), la canne à sucre et le cacao (planche 16),